



CONSEIL CITOYEN DE VILLAGE DESPREZ

 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MARDI 19 OCTOBRE 2021

Objet de la réunion : séance plénière.

On retiendra que :

Ordre du jour	Synthèse de discussions	Relevé de décisions
Protocole sanitaire.	Les consignes sanitaires sont rappelées.	Les consignes ont été respectées.
Tour de table.	Chaque participant se présente.	Voir ci-joint la feuille d'émargement.
Programme des travaux sur Village Desprez.	<ul style="list-style-type: none"> • Des éléments de contexte ont été rappelés par M. BULIN : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du Conseil Citoyen en 2018 ; - ACI réalisé en 2016/2017 suite au diagnostic en marchant : <ul style="list-style-type: none"> *travaux pour le local poubelle et sur l'espace vert à la Résidence de la Place ; *travaux de sécurisation de la digue (clôture et escaliers du PLR) ; - Travaux réalisés par les bailleurs sociaux : rafraichissement des façades extérieures (Résidence de la Place), réhabilitation des logements (Impasse de la Rivière) ; - Travaux dans le CASE : WC, coin cuisine et toiture ; - Projet jardin avec les habitants. • Rappel des travaux réalisés sur le quartier par M. TOTORO: <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage de la rivière et dératisation ; - Eclairage public (à LED avec Sidélec); - Réfection des routes : allées Gerbera et Pensée d'eau ; - Elimination des dépôts sauvage (action MET' PROP') ; - Ouverture de la Maison France Service (MFS) ; - Création d'un arrêt de bus (rue du 20 décembre) pour lutter contre les dépôts sauvage. • Les travaux à venir sont énoncés par M. TOTORO : <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des Berges, de l'embouchure au pont (projet CINOR) : aire de pique nique, 2 pontons de pêche, aire de jeux pour les enfants, piste cyclable, kiosques... - Refaire la toiture du CASE de Village 	<p>→ Ces travaux nécessitent de respecter la réglementation en vigueur (loi littorale, espèces protégées, zones inondables, etc...).</p> <p>→ Une réunion commune sur les travaux sera proposée en présence de la CINOR, du service technique et du Conseil Citoyen avant les instances du contrat de ville (COTECH TFPB et CDV).</p>

	<p>Desprez ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection de la Rue du Pont pour sécurisation en cas d'inondations ; - Réfection terrain synthétique (projet à court terme : 2022) ; - Réalisation d'une étude pour aménagement d'un bassin de baignade (projet à long terme : dans 8 à 9 ans); - Cession de logements sociaux de la Mairie aux habitants ; - Information de la SHLMR : réhabilitation du PLR Village Desprez prévue en 2022. <ul style="list-style-type: none"> • Propositions : <ul style="list-style-type: none"> - Le CASE étant inaccessible (travaux, fortes sollicitations) : demande de mise à disposition de modules (les habitants souhaitent avoir un espace pour se rencontrer et pour faire des activités); - Créations d'équipements sportifs : agrès (les jeunes souhaitent avoir un plateau multisports) ; - Aménagement d'espace de jeux pour les enfants. 	
Suivi des actions 2021.	<p>Point d'étape sur le projet patrimoine avec les différents groupes de travail:</p> <p>1/ Travail de recherche et d'écriture sur les thèmes à aborder dans le livret « mémoire du quartier » : à finaliser.</p> <p>2/ Recueil des témoignages des habitants : les derniers témoignages seront recueillis vers la mi-novembre ;</p> <p>3/ Recueil de photos de Village lontan : quelques photos ont été transmises par Mme ESTEVE (les autres se trouvent aux archives départementales).</p>	<p>→Un délai supplémentaire est proposé afin que les dernières données puissent être recueillies par les membres.</p> <p>Un nouveau point d'étape sera fait le 28/10/21 (selon l'avancée des recherches).</p> <p>→Contacter Mme JALLOT de Forme&Co concernant le devis de signalétiques.</p>
Questions diverses.	<p>INFORMATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'action Run Rugby City, encadrée par Sébastien (éducateur sportif), a commencé pour les enfants de 7 à 12 ans depuis le 11/10/21. Les activités ont lieu les lundis et mercredis matins pendant les vacances. A partir du 25/10/21 les activités se dérouleront le lundi à 16h30. - Un rappel du type d'accompagnement des habitants est fait par l'éducatrice de rue. 	
Prochaine séance plénière	<p>Ordre du jour prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> -protocole sanitaire ; -mise à jour de la liste des membres ; -suivi des actions 2021 ; -questions diverses. 	<p>→Prochaine séance plénière programmée pour le mercredi 24 novembre 2021 à 16h30, au CASE de Village.</p>